

Informations PAFE 26 septembre 2025



Manifestation du 24 septembre 2025

Un MERCI très chaleureux à toutes les personnes qui se sont mobilisées et sont venues rejoindre les associations professionnelles sur la Place Georges-Python mercredi dernier malgré le temps maussade. Nous étions 3000, plus nombreux-ses que le 4 juin et c'est un signal fort au Conseil d'État.

Débrayage/Grève du 1^{er} octobre 2025

Le 7 octobre débutera la session d'automne du Grand Conseil qui devra se positionner concernant le PAFE. Il est donc important de se mobiliser encore une fois pour la **journée d'action et de grève prévue ce mercredi 1^{er} octobre**.

Cette journée a été déclarée licite par le Conseil d'État et une directive vous a été envoyée par mail dans la journée de jeudi. Voici quelques informations concernant l'enseignement.

Pour les enseignant-es, il est proposé de participer à un débrayage afin qu'il n'y ait pas d'impact sur les élèves et leurs familles. Ce débrayage aura lieu de 10h à midi mais l'horaire peut bien sûr être adapté en fonction de la réalité de chaque école. Comme déjà annoncé, les élèves restent sous votre responsabilité mais ce temps est pris pour montrer le mécontentement du Personnel.

Concrètement, durant ce laps de temps, les enseignant-es participant au débrayage ne donnent pas d'enseignement formel mais ils peuvent...

- Faire une récréation prolongée (dans des limites raisonnables selon la directive de la DFAC).
- Proposer des activités que les enfants réaliseront seul-es dans la classe mais sous la surveillance de l'enseignant-e.

L'organisation de cette action est libre. Vous pouvez participer sur un moment et une durée qui vous conviennent, l'important étant de prendre part massivement à cette action.

Organisez-vous avec vos collègues, discutez, trouvez le fonctionnement qui vous convient.

Comme c'est un débrayage et que les enseignant-es gardent la responsabilité des élèves, cette action sera considérée comme un ralentissement de l'activité et non comme une grève, il n'y aura donc à priori pas de retenue sur le salaire.

Les élèves étant pris en charge et l'horaire de classe n'étant pas modifié, il n'est pas nécessaire d'avertir les parents ni la Direction. Néanmoins, les enseignant-es qui le souhaitent sont libres de le faire.

Pour ceux qui le désirent, il est bien évidemment possible de participer à cette action de manière plus forte en faisant grève. Dans ce cas-là, tout est clairement expliqué dans la directive de la DFAC, reçue le jeudi 25 septembre.

Deux autres options s'offrent à vous pour participer et montrer votre soutien...

- Des autocollants ont été créés et seront disponibles auprès de votre Responsable d'arrondissement et/ou de groupement ainsi qu'auprès de la Présidente de la SPFF dès lundi soir. Renseignements pris auprès de la DFAC, il n'est pas possible de porter l'autocollant devant les élèves.
- Prenez-vous en photo lors de cette journée (hors temps élèves) avec votre autocollant, en équipe, peu importe et transmettez votre photo [ici](#).



Là encore, notre force sera notre nombre. Plus d'établissements participeront, plus les équipes se mobiliseront, plus nous avons de chance d'être entendu-es. Peu importe quelle forme prendra votre participation, l'essentiel étant de montrer que vous, le Personnel, êtes fier de votre métier.

**Soyons solidaires,
Ensemble nous sommes plus fort-es !**



Si vous avez besoin de clarifications, n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente ou le-la représentant-e de votre arrondissement ou groupement !